

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL EMILE GOUE**

**COMITE SYNDICAL du 8 avril 2025
à 17 h 30 heures**

Le 3 avril 2025, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, dûment convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni à 18 h 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, a de nouveau été convoqué le 3 avril 2025, pour le 8 avril 2024 à 17 h 30.

Le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE s'est tenu au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

PRESENTS : Catherine Defemme, Marie-France Galbrun, Laurent Lafaye, Emilie Malleret.

ABSENTS/EXCUSES : Patricia Audoux, Pierre Auger, Thierry Bourguignon, Marie-Christine Bunlon, Laurent Daulny, Fabrice Delaporte, Elisabeth Dequeker, Emmanuel Dignac, Christine Ducourtioux, Karine Garguel, Bertrand Labar, Sabine Le Bras, Armelle Martin, Hélène Pilat, René Roulland et Sébastien Vitte.

Assistaient également à la réunion :

Pierre Dupuis, Directeur par Intérim

Sylvie Bredier, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat Mixte.

DÉLIBÉRATION N°CS/2025/07

OBJET : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

VU le Code général de la fonction publique ;

VU les arrêtés préfectoraux 2008-208 en date du 25 février 2008 portant création d'un syndicat mixte ouvert dénommé Conservatoire départemental Emile Goué et 2019-12-19-001 du 19 décembre 2019 portant extension du périmètre d'intervention du syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile Goué,

VU la délibération CS/2021/19 portant composition du Comité Syndical,

VU la délibération CS/2023/17 portant désignation de la Présidente du Comité Syndical,

VU le rapport CS/2025/09 de Madame la Présidente du Comité Syndical,

Après avoir pris connaissance du rapport mentionné ci-dessus,

Après en avoir débattu,

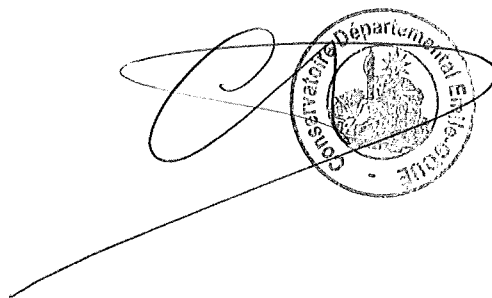
DECIDE :

- D'augmenter le tarif de base pour les habitants des communes et communautés de communes adhérentes de + 3 % pour tenir compte de l'inflation.
- D'augmenter la différence entre le tarif des habitants des communes et communautés de communes adhérentes et des communes non-adhérentes à 50 % pour tenir compte de l'engagement des communes adhérentes dans le projet pédagogique et culturel du CDEG
- D'augmenter la différence entre le tarif des habitants des communes et communautés de communes adhérentes et des habitants des communes hors département à 100 %
- D'approuver la grille tarifaire ci-joint qui en découle pour l'année scolaire 2025/2026.

Adopté à l'unanimité.

**LA PRÉSIDENTE DU COMITE
SYNDICAL**

Catherine DEFEMME

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Conservatoire Départemental de la Gironde" around the perimeter and a central emblem featuring a tree and a sun. A long, thin line extends from the bottom of the signature.